

**PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU  
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE  
LE 21 NOVEMBRE 2019 A 19h30**

Sont présents:

Mesdames Eve Drouin, Annie Houle, messieurs, Pierre Guyon, Denis Huberdeau, siégeant sous la présidence de Monsieur Alain Desrosiers.

Sont également présents:

Monsieur Alexandre Mailhot ainsi que monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Est absent; Monsieur Yvon Forget.

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Pierre Guyon et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que déposé.

**ACCEPTATION DU RAPPORT DU 29 OCTOBRE 2019**

Il est proposé par monsieur Alain Desrosiers et unanimement résolu que le rapport du 19 octobre 2019 soit accepté tel que rédigé.

**P.I.I.A. ALEXANDRE MAILHOT  
NOUVELLE CONSTRUCTION ; LOT 5 833 178**

Considérant la demande de monsieur Alexandre Mailhot relativement à la construction d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 833 178 du cadastre du Québec;

Considérant que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A.

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par madame Annie Houle et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

**LEVÉE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Ève Drouin et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 20h45

Yvon Tardy  
Secrétaire du comité et  
Directeur des services techniques

Alain Desrosiers  
Président du comité  
(par intérim)